



N°039 année 2019

Newsletter

ECHOS DU PATRONAT

AF CET-APACM.TOGO-ANSPGS-APBEF-APRT-ASOZOF-CAT-ESTETIC-FAHR-FETAC-GCT-GIEL+-GITO-GNEBTP-GPP-GTPME/PMI-NAVITOGO-SCIMPEXTO-UNATROT-UPRAD-UTAVOT

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNP-TOGO

Président :

M. Coami Sedolo TAMEGNON

Vice-Président :

M. Jean WOZUFIA

M. Yiva Kodjo BADOHU

M. Thierry AWESSO

M. Enselme GOUTHON

M. Kossi Dahoue ADODO

M. Charles AMEGAVIE

Secrétaire Général :

M. François Ekué ADADE

Trésorier Général :

M. Claude Daté GBIKPI

Trésorière Générale Adjointe :

Mme Annie GBADOE

Conseillers :

Mme Pierrette ANENOU-EVENAMEDE

M. Innocent Démanya AYIVI

M. Amessi MIDIOHOUAN

M. Auguste DOGBO

Mme Rose Dédé CREPPY

Présidents des Commissions Techniques:

M. Ibrahima ABOUDOU

M. Théophile Anani PANOU

Mme Candide LEGUEDE

Me Sylvia AQUEREBURU

M. Kodjo BATTAH



INTERVIEW DU PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO : MONSIEUR LAURENT COAMI TAMEGNON



LE 1ER MAI VU PAR LE CNP-TOGO

RENCONTRES**&****ATELIERS****INTERVIEW DU PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DU
PATRONAT DU TOGO
MONSIEUR COAMI SEDOLO TAMEGNON**

1) Monsieur le Président, le PND est lancé et la part du privé pour son éventuel succès a été chiffrée à 65% des financements attendus. Le président du patronat togolais que vous êtes se sent-il interpellé ? Avez-vous été consulté pendant l'élaboration de ce PND ? Quelle appréciation faites-vous de ce Plan ?

Bien sûr que le patronat togolais se sent interpellé. Il faut noter que le rôle premier d'une organisation d'employeurs est de promouvoir les activités de ses membres, à travers le développement des réseaux, des joint-ventures et surtout de faire de lobbying pour l'amélioration du climat des affaires.

En rappel, le Conseil National du Patronat du Togo est une fédération d'associations professionnelles composé de 18 associations de tous les secteurs d'activités (les Industries, les BTP, les Transports routiers, les Navigateurs et Consignataire de navires, la zone franche, les PME/PMI, les assurances, les Pétroliers, les Banques, les

LISEZ ET FAITES LIRE "ECHOS DU PATRONAT" !!!

Importateurs/Exportateurs, les Hôteliers, etc.).

Notre vision et notre ambition sont de faire que les opérateurs de tous ces secteurs d'activités puissent voir leurs chiffres d'affaires croître, s'améliorer.

Pour cette raison, nous n'avons pas lésiné sur les moyens pour prendre activement part à l'élaboration de ce document de programme. L'élaboration de cet important et ambitieux plan a été le fruit d'un processus de concertation de tous les partenaires au développement, y compris bien évidemment le Patronat, dans ses différentes composantes.

Au regard des objectifs de ce plan, le CNP-Togo, a élaboré son plan stratégique 2018-2022, adopté en mai 2018, qui est justement en lien étroit avec le PND.

En revanche, la mise en œuvre réussie de ce plan va nécessiter la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation bien huilé.

2) Vous avez sans doute écouté les discours du chef de l'Etat, du professeur Carlos Lopes et des cinq experts, le jour du lancement du PND. En tant que patron des patrons togolais, quelles sont les attentes des chefs d'entreprise togolais ? Vos épaules sont-elles suffisamment larges pour reposer sur elles les 65% des financements attendus ? Quels conseils de méthode donnez-vous au gouvernement pour assurer le succès du PND ?

Comme je le disais plus haut, le PND est un ambitieux programme qui va nécessiter des investissements à plus de 4622,2 milliards de francs CFA, dont 2999,1 milliards pour le secteur privé, sur cette période de 2018-2022, avec pour objectif de générer



au moins 500 mille emplois. C'est assez énorme pour une période de 5 ans et le secteur privé national seul ne peut pas faire face à cet important défi. Le secteur privé entend tirer le maximum de profit aussi bien au niveau du hub logistique que du pôle de transformation agricole, en mettant en place une stratégie de coopération avec les investisseurs étrangers. Nous devons développer les joint-ventures, les GIE (groupement d'intérêt économique). Dans ce sens, Il faudra aussi un bon programme de Partenariats Publics Privés (PPP) pour améliorer le climat des affaires et permettre au secteur privé de devenir plus performant. Dois – je vous dire que nous attendons dans la foulée, l'émergence des champions d'industrie du TOGO.

3) Le problème d'une main-d'œuvre bien formée est un réel souci au Togo, comme ailleurs en Afrique. Au niveau du patronat togolais, comment abordez-vous ce problème ? Que faire pour que ce problème ne soit pas un obstacle au succès du PND ?

Le problème de formation est effectivement un réel souci pour le secteur privé togolais. Il n'y a pas de développement sans ressources humaines qualifiées. A ce problème d'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, l'Etat tente d'apporter quelques solutions, par la révision des curricula de formation dans les universités publiques et privées, la mise en place d'excellents centres de formation technique à l'instar du Centre de Formation pour les Métiers de l'Industrie (CFMI). Ce centre a été créé dans le cadre du Partenariat Public Privé (PPP) et financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Il a une autonomie de gestion et se



fixe comme objectif de combler le vide en formant des techniciens qualifiés dans les métiers de l'industrie. C'est d'ailleurs fort de ce succès qu'un second centre de formation au métier de l'industrie ouvrira bientôt ces portes, de même qu'un centre de formation aux métiers des BTP.

L'Etat a également, en collaboration avec la GIZ, assuré le perfectionnement des artisans dans trois(03) villes (bientôt six(06) villes) par la formation "Système duale coopératif" qui est une alternance de formation en atelier et dans un centre de formation.

Nous avons également dans notre plan stratégique envisagé une formation des employeurs en matière d'anticipation des besoins de compétences pour leurs entreprises.

Pour le succès du PND, nous pensons les dispositions idoines doivent être prises autant par le patronat que par le ministère en charge de l'enseignement technique.

4) Pouvez-vous nous parler de vos relations avec les pouvoirs publics ? Le dialogue est-il permanent et constructif ?

Les relations du patronat avec les pouvoirs publics sont au beau fixe. Il y a une concertation à chaque fois que de besoin avec les plus hautes autorités. Le Chef de l'Etat a créé un cadre de dialogue entre le Gouvernement et le Secteur Privé. Ce cadre doit être davantage dynamisé pour affronter les nombreux défis qui nous attendent.

LISEZ ET FAITES LIRE "ECHOS DU PATRONAT" !!!



5) Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Nous félicitons le Gouvernement togolais pour ce Programme important de développement que constitue le PND. Mais une chose est de planifier, autre chose est la mise en œuvre. J'invite tous les opérateurs économiques togolais à saisir les opportunités qui leur sont offertes à travers le PND et surtout à développer chacun une veille informationnelle et à se mettre en réseau pour être plus performant. C'est justement dans ce cadre qu'il sera organisé les 13 et 14 juin 2019, un forum économique UE-Togo à Lomé.

Nous invitons également tous les opérateurs économiques togolais à y massivement prendre part, dans l'optique d'un partenariat gagnant-gagnant avec leur homologue du nord.

Nous sollicitons aussi le Gouvernement pour veiller à maintenir et consolider un environnement propice pour la promotion des affaires.

LE 1ER MAI 2019 AU TOGO

Le monde entier célèbre le premier mai, la journée internationale des travailleurs. Au Togo, les travailleurs ont observé cette journée par diverses manifestations. A Lomé, la coordination des centrales syndicales du Togo (CCST) a mobilisé les travailleurs pour le traditionnel défilé, qui a sillonné les artères de la capitale avant



VISITEZ NOTRE SITE
Découvrez notre site principal

WWW.CNP-TOGO.ORG



de chuter à l'esplanade du Palais des Congrès. Après cette rencontre générale, qui s'est déroulée en présence des membres du gouvernement, des députés, les opérateurs économiques et autres personnalités s'y sont retrouvés pour la traditionnelle cérémonie de remise de cahiers de doléances.

La journée du premier mai est une occasion, de par le monde, de présenter au gouvernement et aux employeurs du secteur privé des doléances en vue d'améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs. Au Togo, les centrales syndicales, d'une seule voix ont remis au gouvernement leur cahier de doléances. Ils soutiennent entre autres, le relèvement de la valeur indiciaire et le rétablissement par le gouvernement, à partir de 2020, de l'indemnité de départ à la retraite des fonctionnaires, la construction des maisons de retraite et la création du Conseil Economique et Social (CES). Ceci, tel qu'annoncé par le Président de la République Faure Essozimna GNASSIMGBE dans son discours à la nation, à la veille de la fête de l'indépendance.

Dans ce cahier de doléances, présenté par le secrétaire général du Groupe des Syndicats Autonomes (GSA), M. Adjé Koffi Guezo, les centrales syndicales se félicitent de l'évolution des discussions entre elles et le gouvernement. Elles souhaitent, par ailleurs, la finalisation de la révision du code du travail, en tenant compte des problèmes liés à la sous-traitance, l'application des dispositions de la convention collectives interprofessionnelle et l'adoption des conventions sectorielles dans le secteur privé. Les centrales syndicales demandent le renforcement des textes régissant le secteur minier, avec un accent particulier sur la sécurité et la protection des travailleurs dans les industries, la clarification de la situation de l'enseignement



confessionnel, la revalorisation et le payement à terme échu des pensions de retraite dans le public comme dans le privé. Des syndicats posent également le problème d'harmonisation de l'âge de départ à la retraite, le reclassement en catégorie A3 des fonctionnaires en poste dans l'administration générale, titulaire de la licence, classés actuellement en catégorie B, le renforcement des mesures de sécurité et santé au travail, l'extension de l'assurance maladie aux travailleurs de l'économie informelle, etc.

Réponses du gouvernement.

Dans sa réponse aux préoccupations des travailleurs, le premier ministre Komi Selom KLASSOU a rassuré les centrales syndicales, saluant au passage les décisions annoncées par le Chef de l'Etat lors de son adresse à la nation le 26 avril 2019. « Les préoccupations que vous avez évoquées sont les nôtres. Nous allons y accorder une attention particulière car, rien ne vaut la paix », a-t-il-indiqué.

Le gouvernement pense aussi à ceux qui n'ont pas trouvé de travail. Pour cette raison et conformément aux orientations des Nations Unies, le Président de la République a demandé l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2018-2019. « Les ODD tels que prévus par les Nations Unies, comportent 17 objectifs. Le chef de l'Etat au regard de l'orientation donnée par les Nations Unies sur les 17 ODD, a fait élaborer le PND qui comporte trois axes », a précisé le Premier Ministre. Pour ce dernier, le premier axe du PND a fait l'inventaire des opportunités du pays. Il prévoit de faire du Togo un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre. « ça veut dire que de par la position de notre pays, nous devons chercher les moyens pour valoriser les atouts que constituent le Port Autonome de

LISEZ ET FAITES LIRE "ECHOS DU PATRONAT" !!!



Lomé, le seul port en eau profonde de la sous-région qui vient de bénéficier d'une forte modernisation. Nous devons chercher à nous appuyer sur ce port pour créer de l'emploi à la jeunesse. Aujourd'hui, nous avons à peu près 15 banques et établissements bancaires au Togo. Il faut qu'on puisse mettre une adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail pour donner de l'emploi à la jeunesse togolaise », a-t-il expliqué. Le deuxième axe demande de développer des pôles de transformation et le troisième une meilleure répartition des ressources du pays. « Ensemble, mobilisons-nous derrière le chef de l'Etat et avec son gouvernement, nous allons créer de la richesse pour notre jeunesse, favoriser l'autonomisation de



LE 1^{er} mai / LE SECTEUR PRIVE ETAIT PRESENT SUR L'ESPLANADE DU PALAIS DES CONGRES

Rejoignez-nous
sur

facebook.

“Conseil National du
Patronat Togo”

Visitez notre site officiel :

www.cnp-togo.org



la femme » a conclu le premier ministre.

Le ministre de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale M. Gilbert Bawara, pour sa part, a félicité le Chef de l'Etat pour sa précieuse impulsion visant à favoriser la consolidation du climat de paix et de stabilité sociale. Il a exprimé aux centrales syndicales la satisfaction du gouvernement pour l'esprit de dialogue et de concertation qui a prévalu sur toutes les préoccupations et questions touchant le monde du travail.

Le président du Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo), M. Laurent TAMEGNON, a remercié le gouvernement pour son attention permanente aux doléances des travailleurs et ses efforts pour l'amélioration du climat des affaires (confère discours du Président 1er mai 2019).

Il convient de préciser que la Coordination des Centrales Syndicales du Togo (CCST) est composée de la Confédération Générale des Cadres du Togo (CGCT), la confédération nationale des travailleurs du Togo (CNTT), la confédération syndicale des travailleurs du Togo (CSTT), le Groupe des Syndicats Autonomes (GSA), l'Union Générale des Syndicats Libres (UGSL) et l'Union Nationale des Syndicats Indépendants du Togo (UNSI).



er
LE 1^{er} mai/DE GAUCHE A DROITE : LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DU COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO ET LE PRESIDENT DU CNP-Togo



DISCOURS DE MONSIEUR COAMI SEDOLO TAMEGNON PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO

- Monsieur le Premier Ministre,
- Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale,
- Monsieur le Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et de la Protection Sociale
- Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement,
- Honorables Députés à l'Assemblée Nationale,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
- Monsieur le Président du Conseil National du Dialogue Social (CNDS),
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo,
- Mesdames, Messieurs les Présidents des associations professionnelles d'employeurs,
- Mesdames, Messieurs les Chefs d'entreprises,
- Madame, Messieurs les Secrétaires Généraux des Centrales Syndicales,
- Chères Travailleuses, chers Travailleurs,
- Distingués invités,
- Mesdames, Messieurs,

Tout comme l'année dernière, nous célébrons encore cette année la fête internationale du travail ; un moment de grandes retrouvailles entre l'Etat, les organisations d'employeurs et de travailleurs.

Cette importante célébration du 1er Mai, m'offre l'occasion d'adresser au nom du Conseil National du Patronat du Togo, mes hommages mérités aux grandes figures



du mouvement syndical pour leurs contributions décisives à la lutte des libertés syndicales et pour la protection sociale.

En effet, c'est avec un plaisir renouvelé que le CNP-Togo salue tous les travailleurs l'occasion de cette célébration de la fête du 1er Mai. Ce jour est avant tout la fête des travailleurs et non du travail.

A ce propos, permettez-moi d'adresser mes sincères remerciements à tous les employeurs et travailleurs du secteur privé, pour avoir répondu favorablement et massivement à l'invitation qui nous a été adressée par les organisateurs de la présente rencontre, aux fins de commémorer ensemble, la fête du travailleur.

Ce 1er Mai est un jour de commémoration à l'égard des travailleurs qui, par leur lutte historique avaient versé leur sang, perdu la vie pour obtenir des droits et la reconnaissance de leur statut.

On se rappelle, avec émotion, les dernières paroles de l'un des condamnés de la lutte historique, Augustin SPIES, inscrite sur une stèle à Chicago, je cite : « le jour viendra où notre silence sera plus puissant que les voix que vous étranglez aujourd'hui » (Fin de citation).

Mesdames et Messieurs,

Le 1er Mai n'est pas un jour comme les autres, c'est certes une journée de revendication et de solidarité internationale. Mais nous devons la célébrer dans une ambiance festive au-delà des cahiers de doléances qui seront présentés aux employeurs, le Gouvernement et les opérateurs économiques du secteur privé.



Cette importante date du 1er Mai, instituée à travers le monde entier, reste dans le cœur de tous les travailleurs une date symbole qui doit susciter en nous une réflexion profonde sur les conditions de travail.

Pour ce faire, il importe de souligner et de résumer les aspirations de tout travailleur, à savoir celle d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré, assorti de conditions de sécurité sur les lieux de travail, et d'une protection sociale pour sa famille. Je viens d'indiquer là les contours d'un travail décent qui donne aux individus la possibilité de s'épanouir et de s'insérer dans la Société, d'exprimer librement leurs préoccupations, de se syndiquer et de prendre part aux décisions qui engagent leur destinée.

Dans cette perspective il sera établi une égalité de chance et de traitement, aussi bien pour les Hommes que pour les Femmes. Ce sont ces valeurs que nous devons maintenant promouvoir par le travail décent. En clair, nous devons développer une vue commune de la Responsabilité Sociale ou Sociétale de l'Entreprise (RSE), comme une réponse des entreprises à un monde en mutation.

C'est dans cette logique qu'ont eu lieu des négociations bilatérales entre la Coordination des Centrales Syndicales du Togo, y compris la Synergie des Travailleurs du Togo, et le Conseil National du Patronat du Togo. C'est là une victoire pour les deux parties.

Nous voudrions, alors, réitérer notre ferme détermination à répondre au mieux, aux aspirations des travailleurs.

Le secteur privé togolais, conscient de son devoir et de ses responsabilités, invite les associations professionnelles à s'associer pleinement à cette dynamique, en vue d'améliorer la productivité et la croissance.



Mesdames, Messieurs,

Cette journée, au-delà de sa dimension symbolique, nous interpelle constamment sur les urgences socio-économiques auxquelles notre pays doit faire face.

Pour cela, le CNP-Togo invite les opérateurs économiques de tout bord à continuer de soutenir les efforts du Gouvernement pour attirer davantage les investisseurs et accroître les investissements directs étrangers (IDE) dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND).

Ceci est du devoir des organisations patronales qui ne doivent jamais oublier la grande confiance investie en elles, en tant que créatrices d'emplois, de richesse et en tant que poumon économique du pays.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement,

Nous vous remercions de votre attention permanente et soutenue à nos doléances même si certaines d'entre elles n'ont pas encore trouvé de solution. Nous nous réjouissons et vous remercions pour les efforts faits pour l'amélioration du climat des affaires;

Nous souhaitons vivement à ce propos, que le Gouvernement relance l'économie par des investissements dans les secteurs productifs, dits aujourd'hui secteurs porteurs, par l'accompagnement des PME/PMI en prenant des mesures d'incitations pour les entreprises qui offrent de l'emploi aux jeunes. Nous souhaitons vivement, dans cette logique, que le code des investissements et la charte des PME/PMI,



soient véritablement mis en application, sans oublier de développer davantage les Partenariats Publics-Privés (PPP).

Nos objectifs aujourd'hui, c'est d'ouvrir de nouveaux chantiers, par l'implication du patronat dans l'agrobusiness, la sensibilisation des entreprises à développer sur les lieux de travail un dispositif de santé, de sécurité, de prévention de risques professionnels et de promotion d'une nouvelle génération d'entrepreneurs.

Mesdames, Messieurs les Travailleurs,

Vous voudrez bien me permettre de profiter de cette tribune, pour vous rendre un hommage mérité et vous féliciter pour vos précieux efforts et contributions à la vie des entreprises. Nous tenons ici à réaffirmer, comme chacun le sait, que ce sont les ressources humaines qui constituent la première richesse d'une entreprise.

Aussi, voudrions-nous vous exhorter à un travail assidu et engagé, pour sauvegarder l'outil de production que constitue l'entreprise, car nous portons collectivement une lourde responsabilité.

Nous souhaitons à ce propos vous inviter à promouvoir un dialogue qui laisse la place à des négociations, car les employeurs auront toujours une oreille attentive à vos revendications. Le renforcement du dialogue social doit donc demeurer une priorité, car sans stabilité sociale durable, toute œuvre risquerait d'être hypothéquée.

Oui, nous devons promouvoir également l'égalité des chances de promotion et de rémunération. Ce sont ces valeurs qui doivent être le leitmotiv de tous les employeurs et c'est à cela que nous travaillons en tant qu'organisation d'employeurs.



Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mes propos, sans faire un clin d'œil à l'actualité.

Nous venons en effet de commémorer le weekend dernier l'accession de notre pays à l'indépendance. A cette occasion, le Chef de l'Etat, dans son adresse sur l'Etat de la Nation, a annoncé d'importantes mesures, notamment sociales, à savoir le relèvement de la valeur indiciaire des salaires à hauteur de 5% pour le compte du budget de l'Etat en 2020. De même, pour les départs à la retraite, la reprise de l'allocation instaurée à cet effet, dès janvier 2020.

Par ailleurs, le Président de la République a également renouvelé l'intérêt particulier qu'il ne cesse de porter au secteur privé, en particulier les jeunes et les femmes opérateurs économiques. En effet, il a demandé de porter la part des contrats de marchés publics réservée à cette catégorie d'acteurs de 20% à 25%. Cette option constitue une manne destinée aux jeunes entrepreneurs qui trouvent là une occasion de bénéficier d'un appui exceptionnel, non seulement pour disposer de ressources financières, mais aussi pour bénéficier d'expérience utile dans leur corps de métier.

C'est dire que le Gouvernement veille au mieux-être des citoyens, notamment les plus vulnérables.

Ce n'est qu'au prix des efforts analogues pour restaurer la paix sociale, que nous pourrions maintenir la cohésion, assurer la crédibilité de notre communauté face à la mondialisation ; ce n'est qu'à ce prix et investi de cette confiance en nous-mêmes et en notre avenir que nous pourrions relever les défis qui nous attendent.



Le romancier et dramaturge AMADOU KONE, dans les Frasques d'Ebinto, écrit : « Le travail, même s'il n'arrive pas à sortir l'Homme de la misère, il lui garantit sa dignité ». C'est au nom de cette dignité que je vous souhaite une bonne fête de travail et que nos ENTREPRISES PROPERENT !

Je vous remercie pour votre aimable attention.



er
LE 1^{er} mai : LE PRESIDENT DU CNP-Togo presentatnt son discours

Pour des informations supplémentaires :
CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO
Casablanca-derrière le bar « LA CAMIONNETTE »;
BP 12429, Lomé- Togo. Tél : (00228) 22 21 08 30.
Email: cnptogo@gmail.com
[www.facebook.com / Conseil National du Patronat Togo](http://www.facebook.com/ConseilNationalduPatronatTogo)



Directeur de Publication
Laurent TAMEGNON

Réalisation
Moli KAO KEZIE

Comité de relecture

Têvi TETE-BENISSAN
Mensa KOGBETSE
Jacob MONDEDJI